

## **AVIS AUX MÉDIAS**

Pour le 23 juillet 2009  
Ottawa

## **CONTACTS**

Jo Wood 613 565 5959

## **POUR LA PREMIÈRE FOIS, L'EXILÉ CANADIEN ABOUSFIAN ABDELRAZIK NARRE SON HISTOIRE**

### **CONFÉRENCE DE PRESSE**

**Jeudi le 23 juillet 2009 à 10h30**

**Salle Charles Lynch, Bloc central, Colline parlementaire, Ottawa**

Pour la première fois, Abousfian Abdelrazik parlera à la presse de ses expériences au Soudan et répondra aux questions des journalistes, lors de sa première conférence de presse depuis son récent retour au Canada. Son exil imposé, qui a duré six ans, a commencé en 2003 lorsqu'il fut détenu et emprisonné à la demande du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), puis torturé, et a ensuite vécu plus d'un an à l'Ambassade canadienne, une fois son cas rendu public.

Le gouvernement a continuellement brisé ses promesses de permettre le retour de M. Abdelrazik, le cas le plus connu étant le 3 avril 2009 lorsqu'il lui a refusé des documents de voyage alors qu'il disposait d'un billet d'avion entièrement payé par des gens à travers le Canada.

Il a fallu le recours d'un jugement clairement énoncé de la part du juge Russell Zinn, de la Cour fédérale, pour permettre son retour et des retrouvailles avec ses enfants, le 27 juin. Le juge Zinn a établi que le gouvernement avait violé les droits de M. Abdelrazik tels que reconnus par la Charte, en lui refusant un passeport d'urgence le 3 avril 2009. Il a aussi fait remarquer que le SCRS était impliqué dans la première arrestation de M. Abdelrazik au Soudan et que M. Abdelrazik avait été torturé.

M. Abdelrazik figure encore sur la liste de la résolution 1267 des Nations unies, ce qui implique un gel total des avoirs pour ceux nommés sur la liste. Les lois canadiennes s'appliquant à cette liste interdisent à quiconque d'offrir à M. Abdelrazik une aide matérielle quelconque, peu importe qu'il s'agisse de salaire, de prêts, de nourriture, de vêtements, et même d'assurance-maladie. M. Abdelrazik n'a jamais été accusé, et en 2007 le SCRS et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont affirmé formellement n'avoir rien à lui reprocher.

Le 7 juillet 2009, M. Abdelrazik a écrit au ministre des Affaires étrangères Lawrence Cannon et au ministre de la Sécurité publique Peter Van Loan, leur demandant un rendez-vous pour discuter des réactions justes et appropriées aux abus qu'il a subis et pour explorer les démarches que pourraient entreprendre le gouvernement canadien pour le retirer de la liste 1267 des Nations unies.

**Pour de plus amples informations:** [www.peoplescommission.org/abdelrazik\\_fr.php](http://www.peoplescommission.org/abdelrazik_fr.php)